



Commune de TANLAY

Les trois villages

Commemoration du 8 mai à Saint-Vinnemer

Le petit tambour

Gazette d'informations municipales de Tanlay n°6 - juin 2022

Photo © Vdélia Delprat



LE MOT DU MAIRE & DES MAIRES DÉLÉGUÉS

Et bien nous y voilà ! Le moment tant attendu où les festivités et autres manifestations sont à nouveau programmées, est enfin de retour ! Sans obligation de masque mais encore avec beaucoup de prudence pour les personnes dites fragiles !

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, à vos dates ! Nous avons commencé avec le vide-grenier de Commissey début avril qui n'a pas eu la chance d'avoir la météo adéquate. Mais nous allons nous rattraper avec la Guinguette Vagabonde le 24 juin à Saint-Vinnemer, la Fête de Tanlay les 2 et 3 juillet, puis le feu d'artifice du 13 juillet suivi du buffet le 14 juillet à Commissey. Tout ceci, baigné de lumières estivales que l'on observe déjà dans nos jardins comme dans les parterres de la commune.

Nous en profitons d'ailleurs pour vous remercier d'accueillir avec bienveillance le nouvel agent, Aurélien, qui a joué un grand rôle dans ce fleurissement. Le secrétariat de mairie connaît aussi du mouvement puisque Léonie a décidé de se lancer dans un projet entrepreneurial. Ne doutons pas que son professionnalisme, son dynamisme et sa gentillesse lui permettront de le réaliser avec succès. Caroline, habitante de notre commune et que vous connaissez déjà si vous avez profité des services de l'agence postale, lui succédera et apportera ses compétences acquises dans un précédent poste. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein des agents communaux.

Malheureusement, ceci ne nous fait pas oublier le contexte international dont les populations civiles sont les premières à en souffrir, directement et indirectement : l'exode des territoires concernés, la spéculation, l'inflation, l'interruption de chaînes d'approvisionnement, la crise alimentaire.... Peut-on espérer une fin prochaine de ces conflits ? D'après un proverbe Sanskrit « Hier n'est qu'un rêve et demain une vision. Mais, bien vécu, l'aujourd'hui fait de chaque hier un rêve de bonheur et de chaque demain une vision d'espoir. Prends donc bien soin d'aujourd'hui ». Soyons-y donc attentif et profitons de chaque instant.

Nous vous souhaitons un bel été dans nos trois villages.

Éric Delprat, Caroline Yvois, Dominique Gallet



Juin

24 19h30 : La guinguette vagabonde à Saint Vinnemer

Juillet

2 20h00 : Fête à Tanlay, repas dansant et feu d'artifice
2 et 3 Les manèges à Tanlay
14 Feu d'artifice à Commissey
16 20h de Tanlay, départ du château de Tanlay
22 20h30 : Théâtre « Le songe d'une nuit d'été » par la compagnie AMAB au château
23 20h30 : Théâtre « Cyrano de Bergerac » par la compagnie AMAB au château
23 et 24 Dans l'après-midi : Balades sonores accompagnées « entre canal et méandre » et « entre canal et vignes » (départs de la cascade et de l'écluse de St Martin sur Armançon)
24 au 30 Ici et là, ateliers créatifs au bord du canal
30 14h00 : Kermesse dans le parc du château (association Saint-Joseph)

Août

5, 6 et 7 14h00 : Le chemin des peintres et sculpteurs, chapelle Saint Hubert à Tanlay
15 Concours tripléte AS Saint-Vinnemer

Septembre

10 Projection d'équipe avant-première du film « L'échappée belle »
11 Trail Tanlay Raidlight, départ château de Tanlay
17 et 18 Exposition patchwork à Commissey
17 et 18 Journées du patrimoine, visite de la chapelle Saint-Hubert à Tanlay



INFOS COMMUNES

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE DE TONNERRE

Responsable des Scouts et Guides de France de Tonnerre groupe (et oui, il y a encore des scouts à Tonnerre !), je suis à la recherche de bénévoles pour étoffer l'équipe du groupe. Si vous avez un attrait pour la vie associative, l'encadrement de jeunes, le partage, la comptabilité, la vie à l'extérieur, si vous voulez nous aider à continuer de faire rêver nos jeunes, vous pouvez nous contacter à l'adresse sgdf.tonnerre@gmail.com ou au 06 16 73 01 17.

Si vos enfants souhaitent découvrir le scoutisme, ils sont également les bienvenus à partir de l'âge de 7 ans.

Adèle Picoche



BALAYAGE DES RUES

- lundi 13 et mardi 14 juin
- lundi 11 et mardi 12 juillet
- lundi 8 et mardi 9 août
- lundi 12 et mardi 13 septembre

Merci de libérer le stationnement dans les rues afin de faciliter le travail.

RAPPEL SUR L'INTERDICTION DE LA DIVAGATION DES CHIENS

(Arrêté du 16 mars 1955, modifié par Arrêté 1989-07-31 art. 1 JORF 8 août 1989)

Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

« Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières du 15 avril au 30 juin. »

En effet, ce temps est crucial pour la reproduction et les naissances de la petite et grande faune. La quiétude est importante en cette période.

Jean-Baptiste Quinton

INFOS PRATIQUES : HORAIRES

Mairie de Tanlay : tél. : 03 86 75 71 56
Lundi - Mardi : 8h00 à 12h00 / 12h30 à 16h30
Mercredi - Jeudi - Vendredi : 8h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30

Mairie de Commissey : tél. : 03 86 75 70 96
Lundi : 15h00 à 16h45
Mardi : 18h45 à 19h45 : Caroline YVOIS
Jeudi : 10h00 à 12h00

Mairie de Saint-Vinnemer : tél. : 03 86 75 74 41
Mardi : 8h30 à 12h00 : secrétariat
Vendredi : 17h00 à 19h00 : élus

Agence postale : tél. : 03 86 55 73 21
Lundi - Mardi - Jeudi : de 14h à 17h
Mercredi - Vendredi : de 9h à 12h

La Maison de Service au public à Tanlay :
Mardi : 8h30 à 12h00

WILD ATELIER FLORAL

Nouveau à Tanlay, depuis le mois d'avril, Ludovic vous propose ses bouquets de fleurs fraîches, fleurs séchées, plantes en pots, plantes vivaces et autres compositions dans le corner qu'il a aménagé au sein du magasin Picoche. N'hésitez pas à aller à sa rencontre chaque fin de semaine, il sera ravi de vous donner ses conseils avisés. L'équipe du Tambour lui souhaite la bienvenue.
Wildatelierfloral.fr
contact@wildatelierfloral.fr



NOUVEAU : ÉCOLE DE PÊCHE !

Dans le cadre de l'ouverture d'une école de pêche, l'AAPPMA ANRPT* organise une après-midi d'initiation le mercredi 29 Juin à partir de 14h, ouverte à toutes et tous à partir de 9 ans (enfants et adultes). Si vous ne possédez pas de matériel de pêche, l'association est en mesure de vous en fournir. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Lilian Escobar au 06 84 34 17 90 ou par mail lilianescobar89430@gmail.com.
Pour suivre l'actualité de l'association sur Facebook : Aappma anrpt

Déborah Troissin

* Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques d'Aisy, Nuits, Ravières, Pacy, Tanlay.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

■ Comptes administratifs 2021 : budget principal, budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2021 des différents budgets : budget principal et budget annexe eau - assainissement.

■ Comptes de gestion 2021 : budget principal, budget annexe eau et assainissement

Les comptes administratifs 2021 sont conformes aux comptes de gestion établis par la Trésorerie de Tonnerre. Ces derniers sont approuvés à l'unanimité.

■ Budgets 2022 : budget principal, budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal vote les budgets en équilibre comme suit :

• Commune :

- Section de fonctionnement : 1 447 412,97 €
- Section d'investissement : 601 218,74 €

• Eau et assainissement :

- Section de fonctionnement : 318 554,86 €
- Section d'investissement : 140 832,00 €

■ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des différentes taxes et les maintient comme suit :

- Taxe foncière bâti : 15,19 %
- Taxe foncière non bâti : 36,01 %
(part communale et départementale)

■ Affectation des résultats

- Commune : Le Conseil Municipal décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement, soit 4 718,74 € au compte 1068 pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement majoré des restes à réaliser, et le solde, soit 561 712,97 € sera reporté en section de fonctionnement, au compte 002.

Eau et assainissement : Le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement, soit 140 154,86 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » et l'excédent d'investissement, soit 59 952,98 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

■ Remboursement de frais de fonctionnement à la SISA médicale

Le Conseil Municipal accepte de rembourser à la SISA médicale de Tanlay le montant des charges de fonctionnement relatives à la Maison de Services Au Public, soit 1 336,99 € pour l'année 2021.

■ Tarifs eau et assainissement

Monsieur le Maire informe que d'importants travaux doivent être réalisés sur les stations d'épuration de Commissey et Saint-Vinnemer.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif du M3 d'eau consommé et du M3 d'eau assaini, et de maintenir les tarifs des abonnements eau et assainissement pour la période de juillet 2022 à juin 2023, soit :

- Eau : abonnement : 40,00 €
- Eau : m3 consommé : 1,10 €
- Assainissement : abonnement : 65,00 €
- Assainissement : m3 assaini : 1,10 €

■ Répartition financière entre budget principal et budget annexe eau et assainissement

Le Conseil Municipal accepte que les frais de personnel relatifs aux travaux administratifs et techniques effectués toute l'année sur les réseaux d'eau et assainissement soient facturés sur le budget annexe eau et assainissement et remboursés sur le budget principal.

■ Schéma directeur d'assainissement :

lancement de la consultation des entreprises

Monsieur le Maire informe que les travaux sur les stations d'épuration de Commissey et Saint-Vinnemer vont être précédés d'une étude.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer la consultation des entreprises en vue de choisir un bureau d'étude.

■ Abondement du FACECO pour venir en aide à l'Ukraine

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention au FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) à hauteur de 1 000 €.

■ Convention d'assistance technique relative à la production d'eau potable

Le Conseil Municipal accepte la convention d'assistance technique relative à la production d'eau potable, avec l'entreprise Veolia, pour une durée de 5 ans.

■ Tarifs pour les terrasses temporaires sur le domaine public

Le Conseil municipal décide des tarifs suivants.

- Occupation du domaine public par une terrasse / étalage avec autorisation permanente et occupation commerciale à : 15,00 € par an le mètre carré,
- Occupation du domaine public par une terrasse / étalage temporaire avec autorisation estivale (du 15 avril au 15 octobre) et occupation commerciale à : 10,00 € par an le mètre carré.

■ Plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées (PDIPR)

Le Conseil Municipal accepte l'inscription au PDIPR des promenades suivantes :

- PR 13-232 Sur les Pas des Cisterciens,
- PR 13-234 Tanlay et son château.

■ Coupe de bois

Le Conseil Municipal décide de reporter cette délibération lors d'une prochaine réunion.

■ Entretien des poteaux incendie

Le Conseil Municipal décide de valider le devis de la société Fire Concept Formation pour la vérification et la maintenance des poteaux incendie sur les trois villages.

■ Climatisation à la maison de santé

Le Conseil Municipal décide de valider le devis de la société Apex Services pour la mise en place d'un système de climatisation à la maison de santé.

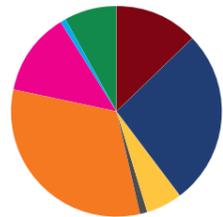


BUDGET PRINCIPAL 2022

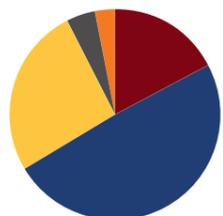


Fonctionnement

> Dépenses

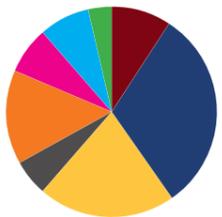


> Recettes



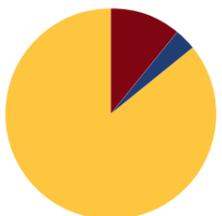
Investissement

> Dépenses



* boulangerie, foyer rural, salle des fêtes, maison de santé

> Recettes

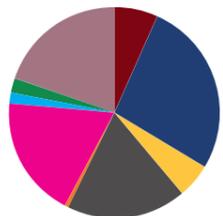


BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT 2022

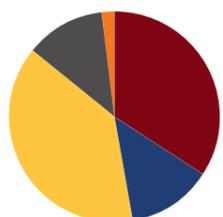


Fonctionnement

> Dépenses

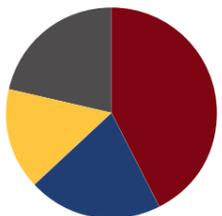


> Recettes



Investissement

> Dépenses



> Recettes



CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 AVRIL 2022

■ Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)

Les conseillers municipaux ont ouvert le débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.), qui constitue une étape clé de validation du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

■ Coupe de bois

Après avoir étudié la proposition de l'ONF, le Conseil Municipal décide de la destination des coupes de l'état d'assiette de l'exercice 2022 (bois d'œuvre), ainsi que des modalités de leur commercialisation (vente de gré à gré par soumission), pour la parcelle n° 22 à Commissey.

■ Guinguette Vagabonde

La Guinguette vagabonde se déplacera dans le Tonnerrois de juin à août 2022. Elle se produira à Saint-Vinnemer le vendredi 24 juin.

■ Convention pour commande groupée de défibrillateurs

Monsieur le Maire souhaite installer des défibrillateurs (DAE) sur la commune. Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la commune au groupement de commandes entre la CCLTB et ses communes membres et l'adoption de la convention constitutive de groupement désignant la CCLTB comme le coordonnateur pour l'achat de ces défibrillateurs.

■ Ouverture de poste

Le maire informe l'assemblée municipale que, compte tenu des nécessités de service, il convient de créer un poste d'adjoint administratif au sein de la commune de Tanlay. Le conseil municipal décide de créer un emploi permanent à temps complet à raison de 35 heures par semaine, à compter du 30 mai 2022.

■ Bail cabinet médical

Afin d'accueillir une kinésithérapeute, il convient de louer un cabinet médical supplémentaire à la SISA Médicale de Tanlay. Le Conseil Municipal accepte la location d'un cabinet médical supplémentaire à la SISA Médicale de Tanlay à compter du 1er avril 2022.



SUCCÈS POUR LE 1^{er} TROC'PLANTES !

Ce dimanche 15 mai, les élu-es de la commission cadre de vie ont accueilli le premier troc'plantes des trois villages au centre de loisirs de Commissey.

Une cinquantaine de passionné-es des végétaux se sont croisés tout au long de cette matinée ensoleillée.

Si des participant-es ont apporté de quoi échanger et que d'autres n'avaient rien à troquer, chacun-e est néanmoins reparti-e avec des graines, des plants, des boutures de fleurs et légumes et tout naturellement, le sourire. Basée sur l'échange et le don, le partage de savoir et de savoir-faire et la convivialité, cette matinée a été une réussite. Légitimement satisfaite par ce premier succès et par l'encouragement des visiteurs, l'équipe organisatrice a décidé de renouveler l'opération l'an prochain.

Déborah Troissin

AMICALE ST JOSEPH : DIMANCHE 31 JUILLET 2022 : 65^{ème} KERMESE DE TANLAY

Fidèle à son rendez-vous estival, la kermesse de Tanlay se déroulera après deux ans d'absence, à partir de 14 heures dans le parc du château.

Vous trouverez les stands et les jeux traditionnels avec cette année encore les promenades en poneys et une animation originale qui vous accompagnera tout au long de l'après-midi.

C'est grâce à l'équipe de bénévoles qui se dépensent sans compter que la kermesse peut avoir lieu, mais aussi grâce à tous ceux qui contribuent en donnant livres, vêtements, linge de maison, objets utilitaires ou de décoration, jouets (récents ou anciens mais en bon état) qui enrichissent le coin maison, celui des livres, la brocante, la friperie, le bazar...

Donc, cette année encore, nous comptons vivement sur vous et vous remercions de déposer vos dons au presbytère, 5 rue Basse des Fossés à Tanlay ou chez Jean-Louis Barthelémy, 1 rue des Guénards à Tanlay, Tél. : 03 86 75 72 34. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous sommes prêts à venir les récupérer chez vous.

Venez nombreux le 31 juillet, c'est votre présence qui fera de la fête un succès !

Jean-Louis Barthelémy

COMITÉ DES FÊTES COMMISSEY

Par un petit matin glacial, le vide greniers s'est réveillé après une longue parenthèse due à la pandémie.

Merci aux exposants qui ont bravé le froid, en espérant qu'ils ne regrettent pas de s'être déplacés.



Si café et chocolat chaud ont remporté un franc succès, les fûts de bière et canettes de soda ont été épargnés.

Compte tenu de la température, la restauration a fait l'objet d'une fréquentation « modérée ». Merci aux personnes qui n'ont pas hésité à y faire honneur.

Un grand merci aux bénévoles venus en renfort qui ont permis de relancer nos activités dans la bonne humeur. C'est un véritable encouragement pour le Comité des fêtes à continuer de proposer des animations et à donner une agréable impression de renouveau.

Les retrouvailles autour d'une table pour causer, jouer, partager un repas sont des moments que nous attendions depuis des mois et nous étions très heureux de nous retrouver pour partager un moment convivial sous l'égide du « Repas des voisins »

dimanche 22 mai. Une bonne trentaine de personnes de 20 à 80 ans a partagé les mets très diversifiés concoctés par chacun tout en papotant et partageant gaiement les dernières nouvelles du village. Jeux de cartes et pétanque ont clos cette journée tant attendue.

Le Comité des Fêtes donne rendez-vous à tous pour les festivités du 14 juillet.

Catherine Ouvrard

CLUB DE PATCHWORK DE COMMISSEY

Exposition le samedi 17 septembre de 14h à 18h et le dimanche 18 Septembre de 10h à 17h30 au centre de loisirs de Commissey. Tombola avec de nombreux lots à gagner.

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS, 3-5 JUIN 2022

Sur le thème « Les jardins face au changement climatique », 34 jardins de l'Yonne se sont ouverts au public le premier week-end de juin. Dans notre commune, nos trois villages y ont participé !

Commissey : le jardin cistercien de l'abbaye Notre Dame de Quincy, labyrinthe, jardin des simples...

Saint-Vinnemer : le renouveau d'un clos entre fleurs et aliments, des plantations durables et locales,

Tanlay : le parc du château de Tanlay, jardin-parterre, canal et perspective et le jardin d'Isabelle Mignon, allée de tilleuls centenaires, jardin d'hiver, gloriette, kiosque et tonnelle.

Chantal Lemoyne



Rendez-vous
aux jardins
3-5 juin 2022

Les jardins face
au changement
climatique

rendezvousauxjardins.fr
#RdvJardins

LES CM SORTENT DE LEUR CLASSE : ENFIN !!!!

VOYAGE AU CHÂTEAU D'AMBOISE ET AU FUTUROSCOPE DU 4 AU 6 AVRIL 2022



Les 26 élèves de CM ont quitté le cocon familial pour visiter le château royal d'Amboise et le Parc du Futuroscope. C'est l'occasion pour des enfants issus de villages de dormir à l'hôtel, d'être autonome, de découvrir un château de la Loire et le seul parc futuriste de France et surtout, d'apprendre en dehors de la classe. Ce voyage a été préparé en amont en mathématiques (problèmes), en sciences (le système solaire), en histoire (Léonard de Vinci)...



Le Budget total était de 7000 € avec un coût de 240 € par enfant. Les communes ont donné 80 € par enfant, les parents aussi. Et la coopérative scolaire a complété, soit 60 €.

Les enfants se sont investis et ont vendu des carnets, des S.O.S cookies et en janvier, ils ont fait des pizzas avec une pâte faite par le boulanger de Tanlay. En rentrant, tout le monde était très fatigué, mais, satisfait et heureux.

LES CM FONT LEUR CINÉMA : SILENCE ! ÇA TOURNE ! ACTION ! COUPEZ !

En mai, les élèves ont tourné 3 jours au château de Tanlay. Ils ont travaillé avec la compagnie AMAB. C'était un projet CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) initié par la CCLTB. Ce projet est financé par la DRAC (budget : 2500 €).

Encadrés par une équipe de tournage professionnelle, les enfants ont appris le lexique du cinéma et sont devenus acteurs : petit chaperon rouge, marquis(es), faons, chef cuisinier... Ils ont même eu droit à une visite privée du château, où la classe a été très bien accueillie. Des mamans bénévoles ont passé 3 jours dans les loges en HMC (Habillage, Maquillage, Coiffure).

C'est un projet qui prend beaucoup de temps, mais, c'était une parenthèse magique. Les élèves se sont beaucoup amusés. Le film « Magic Castle » sera projeté au cinéma de Tonnerre en juin. On a hâte de voir le résultat final !

Depuis mars 2020, les élèves vivent avec le COVID, comme tout le monde.

Depuis février 2022, la guerre est en Europe.

Mais, espérons que cette année scolaire si riche leur aura permis de grandir sans crainte et leur donnera à nouveau l'envie de découvrir le Monde et de rêver. C'est aussi le rôle de l'école !!

Les élèves de CM1-CM2 de Laurence Roussel

**SAMEDI 18 JUN 2022
à SAINT VINNEMER**

CONCOURS DE PÉTANQUE

Début des inscriptions à 13H45

Début des parties à 14H30

Ouvert à tous

Concours en doublette / 8€ par équipe

« Répartitions des mises intégrales »

Buvette et restauration sur place

LE CANAL EN TÊTE, L'OREILLE AUX AGUETS

Deux nouvelles expériences sont proposées cet été par l'association Ici et là : plusieurs résidents de la maison saint Joseph ont accepté de puiser dans leur mémoire pour évoquer leur familiarité avec le canal et l'Armançon. Accompagnés par Frédéric Voisin, designer sonore, ils ont contribué à la création d'une carte postale sonore qui permettra aux habitants, comme aux visiteurs empruntant la vélo-route, de profiter de cette perception sensible de l'univers du canal.



Cette production sera à découvrir dès la mi-juin sur le Fono-canal, situé à proximité de l'écluse de Saint-Martin : ce curieux kiosque diffuse en effet toutes les cartes postales sonores réalisées depuis 2021 notamment avec des élèves d'écoles élémentaires et du collègue Abel Minard, témoins de leur environnement naturel à l'heure du changement climatique. Sur les berges à Saint-Vinnemer, en direction d'Argentanay, on pourra rendre visite aux oiseaux en découvrant l'ornithoratoire... Cette création originale de Ladislav de Monge veut encourager l'écoute des oiseaux, inciter à prêter attention à leur présence qui donne toute sa poésie aux magnifiques paysages de cette séquence du parcours entre canal et Armançon. Faire chanter le canal est un parcours de découverte sonore du canal de Bourgogne de Tonnerre à Tanlay, produit par Ici et là. **On retrouve toutes les propositions sur cette nouvelle application et sur le site ici-la-canaldebourgogne.fr**

Jacky Vieux

DES NOUVELLES DU FOYER RURAL

L'année 2022 s'annonce meilleure que les deux précédentes : croisons les doigts.

L'assemblée générale s'est tenue le 16 Mars à 20h30.

Nous avons été heureux d'accueillir 2 nouveaux habitants de Saint-Vinnemer : M. et Mme CORBION

MEMBRES DU BUREAU :

Jacqueline CLEMENT	Présidente
Michèle MARQUIS	Trésorière
Evelyne DIEVAL	Trésorière adjointe
Dominique LENOIR	Secrétaire
Véronique CORBION	Secrétaire adjointe

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mmes Chantal BOUILHAC, Jacqueline CLEMENT, Evelyne DIEVAL, Michèle MARQUIS, Florence FERRARI, Véronique JACQUEY, Elisabeth PICOCHÉ, Danièle TRUCHOT, Véronique CORBION, Dominique LENOIR, Messieurs Didier LEMOYNE, Christian DIEVAL, Olivier FERRARI

Les manifestations reprennent doucement :

- La première a eu lieu le lundi de Pâques et s'est déroulée dans le petit parc derrière l'école. Véronique JACQUEY a eu la gentillesse d'organiser une nouvelle fois la chasse à l'œuf pour les enfants des trois villages scolarisés à TANLAY, de l'école maternelle au CP. 19 enfants étaient concernés. Merci également à Elisabeth VIGNAL qui s'est occupée de réaliser des jeux avec les enfants.
- La seconde a eu lieu le 15 mai pour une randonnée d'environ 12 kms sur un tracé proposé par Daniele Truchot et Didier Lemoyne et validé par les marcheuses hebdomadaires. 35 personnes ont répondu présentes. Un petit pot de réconfort a été offert au foyer.
- L'animation tant attendue sera la fête de Tanlay du samedi 2 juillet.

Les préparatifs commencent à s'organiser, une réunion aura lieu dès les premiers jours de Juin. Jacqueline CLEMENT a rencontré M. le Maire et Chantal LEMOYNE. Nous comptons bien réaliser d'autres animations dès le mois de Septembre (marche gourmande, sortie cabaret, repas à thème...) Nous reviendrons vers vous très prochainement Un grand merci à tous les bénévoles mais j'invite le plus grand nombre de personnes à nous rejoindre. C'est en étant plus nombreux, que nous pourrons organiser davantage d'animations.

Jacqueline Clément

SILENCE ÇA TOURNE AU CHÂTEAU DE TANLAY !

La semaine du 9 au 13 mai dernier a vu le château fortement animé par la troupe AMAB et les enfants de la classe CM1-CM2 de l'école de Tanlay.



Ce projet est dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique porté par la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne.

Les élèves ont passé un temps en classe avec Théophile, metteur en scène et responsable de la Compagnie AMAB. Puis un temps au château, sur le terrain pour le tournage. Costumes, coiffure et maquillages : tout y était !

Ainsi les élèves ont participé à la réalisation d'un moyen métrage de 40 minutes, « Magic Castle » dans lequel ils sont tous acteurs dans le château et son parc.

En attendant l'instant de tournage, les guides du Château ont proposé aux élèves une visite guidée du Château et un jeu de piste et d'énigmes tout nouveau dans le parc.

La sortie du moyen métrage est prévue le samedi 18 juin à 14h au Cinéma de Tonnerre

LE THÉÂTRE DE PLEIN AIR REVIENT AU CHÂTEAU AVEC LA COMPAGNIE AMAB

Vendredi 22 juillet 2022 : « Le Songe d'une nuit d'été »
Samedi 23 juillet 2022 : « Cyrano de Bergerac »

Diane de Sèze

UN PETIT MOT DU BALLON ROND

A l'heure où j'écris ces lignes, on peut dire que la saison du FRT football fut riche et réussie. Pour sa seconde année consécutive en D3, le club n'a pas quitté le trio de tête depuis la trêve. Il est actuellement second de sa poule alors qu'il ne lui reste que deux matchs avant le terme du championnat.

La lutte s'annonce serrée avec Montillot qui est 3e et à égalité de points.

Le but étant de finir 2e pour espérer une éventuelle montée en D2.

Si aucune montée, on se félicitera tout de même de cette belle saison, réalisée avec un effectif limité en fin de saison à cause notamment des blessures et suspensions. Le club terminera à peu de doute près meilleure attaque du championnat avec plus de 45 buts marqués. On notera également de beaux matchs disputés face à ECN (B) que l'on a réussi à battre 5-2 et bien sûr le derby toujours agréable à jouer face à nos voisins Tonnerrois remporté difficilement, résultat 1-3.

Le gros point de satisfaction réside aussi dans le fait que l'équipe première va jouer une demi-finale de coupe départementale (celle de la coupe Prevel).

Un beau parcours de nos rouges et blancs qui peuvent espérer jouer une finale à Auxerre début juin.

On notera la qualification incroyable en quart de finale au Stade Auxerrois(C)(2-3) alors que l'équipe joua à 10 les 3/4 de la rencontre sous une chaleur de plomb. Une victoire qui marquera les mémoires.

Dernière satisfaction, toujours nos jeunes qui ne cessent de s'entraîner, de jouer et de progresser. Que ça fait du bien de voir de la jeunesse le samedi à travers les différents plateaux du département représenter notre club du FRT.

Nous vous informons dès à présent également que notre concours de boules annuel aura lieu le 25 juin à St Vinnemer. Inscription des doublettes à partir de 13h30.

Toutes les informations concernant le club sont à retrouver sur notre page (Facebook FRTanlay Football) ou via les quatre numéros de téléphone ci-dessous si vous avez des questions :

- Escobar Cédric secrétariat au 06 67 66 01 90
- Tristan Escobar responsable jeune au 06 72 98 69 00
- Gaillard Christophe vice-président : au 06 34 16 31 12
- Tridon Pierre président au 06 38 69 10 34

Si vous voulez venir jouer et prendre une licence, vous entraîner, vous rapprocher du club pour du bénévolat n'hésitez pas et contactez-nous. Ça sera un plaisir d'accueillir de nouvelles personnes et de vous faire partager notre bonne humeur. Le but étant de réunir les gens du village et des villages alentour, de faire perdurer, de faire grandir ce club familial comme il n'en existe plus beaucoup dans le secteur.

Un village qui vit et qui se porte bien c'est aussi grâce à des associations dynamiques comme peut l'être le foot, le tennis, le FRTO, la gym et j'en oublie bien évidemment !

L'ensemble du club et moi-même vous souhaitons à toutes et tous une agréable période estivale et de belles vacances d'été.

Pierre Tridon

FOYER RURAL TANLAY ORGANISATION

La saison des courses est lancée !

Le 20H de Tanlay c'est demain...

Et le Trail Tanlay Raidlight après demain !

Les inscriptions sont ouvertes. Bénévoles, partenaires, coureurs et curieux rendez vous sur le nouveau site du FRTO.

Tout y est, et nous comptons sur les visiteurs pour nous le témoigner 😊!

Nouveautés 2022 pour le 11 septembre : course découverte pour benjamins et minimes et retour de la randonnée du trail avec un nouveau tracé par Saint-Vinnemer.

A bientôt

Jean-Michel Battu

Venez visiter le nouveau site web FRTO !

<https://trailtanlay.fr/>

TRAIL DE TANLAY RAIDLIGHT

ACCUEIL TTR LE 20H LE CTR3 CIRCUIT RANDO TRAIL PHOTOS FRTO ET PARTENAIRES TÉMOIGNAGES f @

TRAIL DE TANLAY

COURSES ENTRE NATURE & PATRIMOINE



- Directeur de la publication : Éric Delprat
- Rédactrice en chef : Chantal Lemoyne
- Comité de rédaction : Françoise Griffon, Isabelle Mignon, Eliane Polidore, Deborah Troissin, Caroline Yvois
- Service communication : Mairie de Tanlay - 89430 Tanlay Tél. : 03 86 75 71 56
- Graphisme : David Mangin
- Mise en page : Florence Boukellal à Villeneuve-sur-Yonne
- Impression : EG Imprimeur à Maillot



Gazette d'informations municipales de Tanlay

Le petit tambour des trois villages

Commune de TANLAY